

Nouveau site web en préparation!

Le 5 mai dernier, l'assemblée générale annuelle de la SPA La Côte - Nyon s'est tenue à la Ferme du Château, à Nyon, sous la présidence de M. Thierry de Mestral et en présence de plusieurs hôtes de marque. Elle a permis de constater la bonne santé de l'institution malgré les nombreux travaux à effectuer au refuge. Un site internet revu en profondeur est aussi en travail.



Le comité 2012 de gauche à droite : Colette Clarenbach (membre), Bruno Meier (nouveau membre), Lois Ernst (présidente de la Commission du refuge), Thierry de Mestral (président de la SPA), Anne-Marie Aeschlimann Züger (communication), Anne Reckward (secrétaire). Manquent Française Prélaz et Marco Kirschbaum (membres).

Comme le veut la tradition, le président de Mestral souhaite la bienvenue aux membres présents, de même qu'aux personnalités faisant à la SPA La Côte-Nyon l'honneur de leur présence, à savoir: M. Heinz Lienhard, président de la Protection Suisse des Animaux PSA, le D^r Giovanni Peduto, vétérinaire cantonal. MM. Claude Uldry, municipal de Nyon, Alain Zwyzgart, administrateur de la SVPA et Albin Lavanchy, membre d'honneur de la SPA La Côte-Nyon.

Rapport du président

Dans son rapport, le président de Mestral souligne le gros travail qui a été effectué dans notre refuge de l'Asse durant l'année écoulée et rappelle que, vieux de 40 ans, il nécessite encore de nombreuses rénovations.

Parmi les travaux réalisés, citons l'acquisition de nouvelles cages de quarantaine pour les chats qui, à leur arrivée, doivent être isolés le temps de les soumettre aux différents tests, vaccins et autres soins nécessaires à leur cohabitation avec nos autres pensionnaires et à l'adoption. Le système informatique du refuge a aussi dû être remplacé, il devenait totalement obsolète. Ce sont donc un nouveau programme informatique ainsi qu'un nouvel ordinateur qui sont mainte-

nant à la disposition du secrétariat du refuge. En outre, notre site Web actuel a atteint ses limites, et nous avons estimé nécessaire d'en faire créer un nouveau, plus performant. Il est encore actuellement en construction. Des élèves de l'école internationale de la Châtaigneriaz y travaillent bénévolement. La création de ce site représente leur travail de baccalauréat. Une fois terminé, il nous permettra de présenter nos animaux à adopter. Il sera régulièrement actualisé et pourra toucher un public parfois géographiquement éloigné de notre SPA.

Dans ses relations avec l'extérieur, notre comité a pris part au projet de la Fondation Jean-François Kurz, nommée ASA (Aide Seniors Animaux). En effet, des notables de la région, soit le D^r vétérinaire Gilles Altwegg, les D^s Philippe Glasson et J.-W. Ursenbacher ainsi que leurs épouses et M^{me} Anne-Marie Kurz ont mis sur pied une structure dont le but est d'aider les personnes âgées qui souhaitent reprendre un animal et qui craignent, vu leur âge, que celui-ci leur survive ou soit laissé à lui-même en cas d'hospitalisation ou de décès. Le but de cette fondation est de prendre en charge cet animal ou alors de proposer en adoption un animal en rapport avec la capacité physique de la personne âgée. Nous soutenons et participe-

rons à ce projet qui oeuvre dans le but de notre SPA, en favorisant le bien-être des animaux et bien sûr, celui de leurs maîtres.

Sources de satisfaction

Notre SPA s'engage également dans le domaine de la formation. Apprentis et stagiaires font la fierté de notre comité, et nous trouvons très important de former des jeunes pour les préparer au métier de gardien d'animaux. C'est une source de satisfaction pour nous tous.

Notre SPA ne recevant aucune aide étatique, le président tient à remercier tous nos donateurs, quelque soit le montant de leur don.

Les testaments et les legs, dons importants, nous permettent la réalisation de nos projets. Grâce à eux, des travaux importants et urgents peuvent être réalisés dans les meilleurs délais. Mais les donateurs qui nous font parvenir des dons moins conséquents sont aussi extrêmement importants pour nous. Ils nous permettent de subvenir à nos besoins courants, d'entretenir nos animaux et de payer notre personnel. C'est donc du fond du coeur que tous ceux qui oeuvrent au sein du refuge, ainsi que tous les membres du comité, tiennent ici à remercier chaleureusement les donateurs.

Parlons finances

Arrêtés au 31 décembre 2011, les comptes de notre SPA ont été marqués par un leg de 65'900 francs provenant de la succession de Mme Lucie Pitto. Un grand merci.

En 2011, le total des revenus s'est élevé à 633'676 francs. Les revenus liés aux pensions d'animaux ont augmenté de 10%, atteignant 30'100 francs. Ceux liés aux dons, cotisations et adoptions ont augmenté de 25% et atteignent 44'000 francs.

Les charges quant à elles se sont élevées à 618'820 francs. Elles comprennent un montant de 180'000 fr. en tant que dotation exceptionnelle aux autres provisions. Les charges «ordinaires» se sont élevées à 438'800 fr., comparées aux 413'700 fr. de l'année dernière, cela représente une augmentation de 25'100 francs. L'exercice 2011 se clos finalement avec un bénéfice de 14'855 francs.

Aucune remarque n'ayant été faite au sujet de ces comptes par ailleurs approuvés par l'assemblée, nous remercions M. Antonio Sisto, notre trésorier, pour la bonne tenue de notre comptabilité.

Inspectorat de la SVPA

Les inspecteurs de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux sillonnent le canton



Deux présidents pour une même cause: MM. Thierry de Mestral (SPA La Côte-Nyon) et Heinz Lienhard (PSA).

pour des inspections destinées à assurer une détention correcte des animaux et des transports. Des séquestres sont parfois nécessaires.

La tâche est importante sur le terrain tout autant que téléphoniquement où beaucoup de renseignements sont dispensés. Les inspecteurs entretiennent de bons contacts avec les autorités, et collaborent avec le service du vétérinaire cantonal. Il est rappelé que le problème des chats harets représente un travail important sur le terrain, ainsi qu'un lourd poste financier.

Les inspecteurs ont été cités en préfecture, en justice de paix, au tribunal de police, au juge d'instruction pénal, au tribunal des baux, etc...

Durant l'année 2011, il a été fourni 1980 renseignements téléphoniques et on a procédé à 2112 visites à domicile dans le canton de Vaud. De ces interventions, il a été procédé aux séquestres de 36 chiens, 4 chats et 1 gris du Gabon. D'autre part, 163 chiens, 994 chats et de nombreux animaux de compagnie (rongeurs et oiseaux) ont été transportés et placés par les inspecteurs dans un centre de protection des animaux du canton.

De nombreux animaux de la faune ont également été transportés dans différents centres de réadaptation. Pour conclure avec les chiffres, notons encore que 10 dénonciations en préfecture, 18 rapports au Service vétérinaire, 3 aux municipalités ainsi que d'innombrables renseignements aux différentes autorités ont été rédigés durant l'année.

La SVPA gère le bureau cantonal des animaux trouvés. En 2011 il enregistré 2800 annonces d'animaux trouvés ou perdus. Nous ne pouvons que conseiller aux propriétaires de chats d'implanter une marque électronique, ceci améliore nettement la recherche du propriétaire.

A la commission du refuge

La commission du refuge s'est souvent réunie depuis la dernière assemblée générale, sous la

présidence de M^{me} Loïz Ernst, qui présente ci-après son rapport. On le sait, le refuge date de plus de 40 ans et nécessite une très sérieuse rénovation. Nous avons donc longuement discuté de la meilleure manière d'aborder ces rénovations car il y a plusieurs éléments à prendre en considération, notamment le bien-être des animaux lors des travaux, leur timing, le confort du personnel, le déplacement et le stockage du matériel, et bien sûr le financement lui-même.

Nous avons mandaté un architecte de la région et nous sommes maintenant en possession des plans relatifs aux rénovations nécessaires. Nous prévoyons de commencer par la réfection des parcs pour chiens extérieurs, côté Lausanne. Actuellement nous disposons de trois parcs qui peuvent accueillir 6 chiens, selon les cas. Nous envisageons de passer à sept, ce qui augmenterait la capacité à 14 chiens.

En ce qui concerne les boxes, nous avons jusqu'à septembre 2013 pour répondre aux normes imposées, à savoir à une partie intérieure qui doit passer des 3,85 m² actuels à 4 m². Les implications, surtout financières, de ces rénovations sont importantes. Cependant, elles sont nécessaires et parfois mêmes dépassées. Certains box nécessitent une rénovation complète de leur chauffage. M. Dimoulitsas, directeur du refuge, nous a assuré qu'il est tout à fait capable et prêt à effectuer ces travaux. Nous lui en sommes très reconnaissants, car non seulement il s'agit d'un travail supplémentaire pour lui, mais cette aide précieuse nous permet de faire de très importantes économies. La rénovation de ces box est prévue à la suite de celle des parcs.

Le bâtiment principal, qui abrite la réception et l'appartement du gardien, n'a quasiment jamais été retouché et a donc un urgent besoin d'être rénové et mis aux normes. Cette phase des rénovations est gelé pour le moment. Nous procéderons seulement à cette étape quand les finances nous le permettront.

Je saisis cette occasion pour vivement remercier toute l'équipe du refuge pour son travail, qui est souvent exécuté dans des conditions difficiles. Il exige beaucoup physiquement et, notamment au moment des grands froids, quand l'eau gèle et qu'il faut tout transporter à la main pour pouvoir nettoyer les box et les espaces de vie de nos animaux. C'est aussi un travail qui demande beaucoup émotionnellement, élément qui est souvent oublié. Encore un grand merci à toute l'équipe du refuge.

Modification des statuts

Notre président ayant constaté que les statuts ne correspondent plus à la réalité, il faut donc les adapter. Les statuts en vigueur prévoyaient en effet une cotisation annuelle normale de 10 francs, celle des membres à vie étant fixée à 500 francs. Mais la cotisation annuelle est entretemps passée à 20 fr. Pour résoudre ce problème, le comité a proposé de ne pas mettre de chiffres dans ces statuts, et que l'Assemblée générale puisse proposer le montant de la cotisation, afin de l'augmenter éventuellement si le comité pense cela opportun. Ainsi, l'assemblée générale déciderait d'une éventuelle augmentation, laissant ainsi la décision aux membres.

En ce qui concerne la cotisation pour les membres à vie, les statuts prévoyaient une somme représentant cinquante fois la cotisation annuelle. Ce montant, remis à jour sur la base d'une cotisation annuelle de 20 fr. sera désormais de 1000 francs.

Cette proposition de modification des statuts est proposée au vote, et acceptée à l'unanimité.

Elargissement du comité

Le travail du comité est lourd. Il est actuellement composé de sept personnes, mais les statuts permettent d'augmenter ce nombre.

M. Bruno Meier nous a proposé son aide et souhaiterait faire partie de notre comité. Il a déjà travaillé avec M^{me} Loïz Ernst. Après qu'il se soit brièvement présenté, il est proposé de voter pour son entrée en tant que membre du comité. Aucune opposition n'étant formulée, M. Meier est élu à l'unanimité.

M^{me} Kirsti de Mestral, présente à notre assemblée générale, a également manifesté un vif intérêt pour le comité de notre SPA. Elle souhaiterait nous seconder cette année afin de se familiariser avec les diverses tâches courantes. Il est proposé de lui donner une voie consultative et de lui laisser la décision de se présenter l'an prochain comme nouveau membre de notre comité, si elle le désire à ce moment-là.

La PSA a fêté ses 150 ans d'existence

M. Heinz Lienhard, président central de la Protection Suisse des Animaux, a orchestré de grandes réjouissances l'année dernière à Berne, à l'occasion du 150^e anniversaire de la PSA. Afin de nous faire participer à cet important événement, il nous a présenté en fin d'assemblée un attrayant film sur cette fête inoubliable.

AVISEZ-NOUS DE VOS CHANGEMENTS DE DOMICILE

Assurez-vous de bien recevoir L'Ami des Animaux chez vous en transmettant votre nouvelle adresse à:

SPA Nyon - La Côte
Chemin du Bochet 20
CH - 1260 NYON

Ancienne adresse

Nom et prénom: _____
Rue et N°: _____
NP: _____ Localité: _____

Nouvelle adresse

Veillez prendre note de notre nouvelle adresse à partir de la date suivante:

Nom et prénom: _____
Rue et N°: _____
NP: _____ Localité: _____